

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE Le Lundi 27 mai 2024 à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

Présents : ARNAULT Jacqueline, BON Françoise, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, GUILBERT Agnès, HURET Edith, JAY Hélène, KALIAKLOUDAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NANTET Laetitia, NIEMAZ Jean-Louis, PARMENTIER Marlène, PERCEVAL Christophe, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, TISSOT Christian, VICHARD Daniel.

Pouvoirs : Néant

Absents : BERLIOZ Pascaline, CHANOIR Jessica.

Date de la Convocation : 16 mai 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 25

Madame Agnès GUILBERT est élue secrétaire de séance.

Objet : Tarifs concessions cimetières

Le Maire, propose au conseil municipal d'appliquer un même tarif pour les concessions funéraires sur la commune de Grand-Aigueblanche soit à compter du 1^{er} juin 2024 :

Durée	Terrain nu 2m ²	Terrain nu 4m ²	Columbarium	Le BOIS - Caveaux construits 6pl concession comprise
15 ans	50 €	100 €	300 €	
30 ans	110 €	220 €	450 €	3 500 €
50 ans	150 €	300 €	700 €	4 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs proposés.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIE CONFORME AU DÉBAT.**



Le Maire
Mairie de Grand-Aigueblanche
André POINTET